



Le temps est venu de construire en avançant

Pour une construction "en mouvement" du Mouvement Démocrate

Remerciements

Merci à Farid TAHA qui, dans un article daté du 01/02/2008, a proposé d'adopter pour la construction du Mouvement Démocrate une "chronologie adaptative" et introduit la notion de "construire en mouvement".

La première édition de ce document a été publiée le 3 février 2008



Sommaire

- Le contexte général
- La problématique
- Comment en sortir ?
- Descriptif détaillé des chantiers
 - le Forum Permanent
 - Le Groupe de Transition
 - Rédaction des éléments fondamentaux du règlement intérieur national
 - Formalisation des bonnes pratiques électorales
 - Professionnalisation des équipes opérationnelles du Siège
 - Règlement pour les élections départementales
 - Mise en place du Comité de Conciliation et de Contrôle (CCC)
 - Instances et élections "Jeunes Démocrates"
 - Mise en route de la Fédération Internet
 - Mise en route du Mouvement Démocrate des Français de l'étranger
 - Autres chantiers à envisager
- Principaux jalons
- Comment démarrer ?
- Annexes
 - Quelques contributions utiles pour démarrer
 - Les signataires de ce document



Le contexte général

- La création du Mouvement Démocrate

un processus long et globalement peu satisfaisant

- avril 2007 : annonce de la création du Mouvement Démocrate
- septembre 2007 : Forum des Démocrates de Seignosse
- décembre 2007 : Congrès fondateur du Mouvement Démocrate

- une organisation approximative
- une prise en compte insuffisante des contributions
- des résultats très en-deçà des attentes de la plupart des participants

- Les élections du Collège des Adhérents au Conseil national

le catalogue presque complet de ce qu'il faut éviter

- impréparation manifeste et manque de coordination malgré une volonté de bien faire
- amateurisme dans la conduite des opérations et refus de recours aux compétences proposées
- atteintes graves à la démocratie interne à tous les échelons

Poursuivre dans le format actuel ne peut mener qu'à l'échec.



La problématique

- Un triple constat

- une étonnante "course de lenteur" dans la construction du mouvement
- des ambitions personnelles hors de propos vis-à-vis de nos valeurs
- une inefficacité opérationnelle amplificatrice des désordres

- "Etreintes fatales" et imprécisions dans les statuts

- des "étreintes fatales"

La mise en place séquentielle des différentes structures du mouvement est impossible à réaliser dans le respect des statuts en raison des interactions entre certaines de ces structures, dont certaines ne sont pas encore élaborées (il faut que l'une existe pour que l'autre existe, et réciproquement).

- des imprécisions dans les statuts

Certaines imprécisions dans les statuts ne permettent pas de mettre en place certaines instances dans des conditions claires (exemple de l'article 15 : les modalités d'élection des instances départementales sont définies dans le règlement intérieur. Lequel ? Celui de la structure départementale ou le règlement intérieur national ?)



Comment en sortir ?

- Construire en mouvement
 - faire avec ce dont nous disposons à un instant donné
 - traiter les sujets au fil de l'eau, dès qu'il surviennent
 - bâtir sans s'arrêter, jusqu'à ce que l'organisation cible soit intégralement mise en place

- Selon une démarche exigeante
 - efficiente : la recherche permanente du plus court chemin
 - pragmatique : à chaque problème du moment sa solution immédiate
 - professionnelle : un management par projets digne des standards les plus évolués

- Chantiers prioritaires
 - mettre en place un *Groupe de Transition* pour trancher les "étreintes fatales" et les imprécisions
 - élaborer les éléments indispensables du règlement intérieur national
 - professionnaliser les équipes opérationnelles du Sièg
 - conduire les élections départementales pour permettre une intégration rapide du Collège des Présidents des mouvements départementaux au sein du Conseil national

Une chronologie adaptative pour un démarrage efficient.



Le Forum Permanent

■ Quoi ?

- un espace physique dans les bureaux du siège du MoDem, ouvert en permanence
- une présence constante d'animateurs pour assurer la production de résultats
- un forum virtuel complémentaire pour permettre l'expression des adhérents éloignés

■ Pourquoi ?

- permettre à chaque adhérent de contribuer librement
- garantir que la parole de chacun sera entendue
- montrer le caractère ouvert et positif de la démarche *"Construire en Mouvement"*

■ Comment ?

- un staff d'animateurs assurant en permanence l'accueil et l'animation des travaux
- un fonctionnement et une méthodologie du type "conduite de projets"
- un programme de travail journalier relayé par Internet
- une information permanente sur les travaux et résultats
- la porte ouverte à toutes les bonnes volontés
- une vigilance active et réactive concernant les contributions Internet



Le Groupe de Transition

- Pourquoi ?
 - existence d'étreintes fatales dans les statuts
 - imprécisions dans les statuts interdisant d'avancer sans éclaircissements préalables
- Pour quoi ?
 - trancher les étreintes fatales
 - trouver une solution pragmatique à toutes les imprécisions
- Qui ?
 - 7 personnes conjointement désignées par les actuels élus du Mouvement, soit le Président et les 180 élus du Conseil national, répartis comme suit :
 - un représentant du Président, choisi parmi les membres du Bureau exécutif
 - trois représentants des actuels élus au Conseil national
 - un représentant des élus de la République adhérents du Mouvement
 - deux représentants des adhérents n'ayant aucun mandat électif MoDem ou républicain

Les membres du Groupe de Transition doivent avoir l'autorité pour décider.
Une information régulière doit être délivrée aux adhérents sur les travaux accomplis et résultats obtenus



Règlement intérieur national

- Pourquoi ?
 - un retard conséquent a été pris dans l'élaboration du règlement intérieur national
 - attendre qu'un règlement intérieur exhaustif soit élaboré nécessiterait l'arrêt total
- Pour quoi ?
 - identifier les éléments requis pour la mise à la cible du Mouvement
 - élaborer les éléments requis du règlement intérieur national en conséquence
- Qui ?
 - un groupe de projet, dont la durée de vie est strictement limitée au projet, avec un pilote nommé désigné, dont les membres sont désignés conjointement par les actuels élus du Mouvement, soit le Président et les 180 élus du Conseil national
- Livrables et échéances
 - Eléments requis du règlement intérieur national
 - J+30 après lancement des travaux



Bonnes pratiques électorales

- Pourquoi ?
 - carences sérieuses dans le processus électoral pour les élections au Conseil national
 - prévenir la survenance de désordres analogues lors des prochaines élections internes
- Pour quoi ?
 - inventorier et diagnostiquer les récents désordres observés
 - spécifier un processus électoral conforme aux exigences de la démocratie interne
- Qui ?
 - un groupe de projet, dont la durée de vie est strictement limitée au projet, avec un pilote nommément désigné, dont les membres sont désignés conjointement par les actuels élus du Mouvement, soit le Président et les 180 élus du Conseil national
- Livrables et échéances
 - Recueil de bonnes pratiques pour les processus électoraux internes
 - J+30 après lancement des travaux



Equipes opérationnelles du Siège

- Pourquoi ?
 - dysfonctionnements opérationnels à répétition
 - management de proximité inexistant
- Pour quoi ?
 - recenser et diagnostiquer les causes des dysfonctionnements observés
 - établir et mettre en œuvre un plan d'action pour une professionnalisation des équipes
- Qui ?
 - un groupe de projet, dont la durée de vie est strictement limitée au projet, avec un pilote nommément désigné, dont les membres sont désignés conjointement par les actuels élus du Mouvement, soit le Président et les 180 élus du Conseil national
- Livrables et échéances
 - premières améliorations visibles de la qualité des services rendus
 - J+60 après lancement, puis accompagnement au quotidien pendant six mois



Règlement pour les élections départementales

- Pourquoi ?
 - un seul collège actuellement élu (Collège des Adhérents)
 - démarrage en configuration cible actuellement impossible
- Pour quoi ?
 - atteindre rapidement la configuration cible découlant des statuts
 - préparer, organiser et conduire les élections départementales
- Qui ?
 - un groupe de projet, dont la durée de vie est strictement limitée au projet, avec un pilote nommé désigné, dont les membres sont désignés conjointement par les actuels élus du Mouvement, soit le Président et les 180 élus du Conseil national
- Livrables et échéances
 - règlement électoral incluant l'ensemble des dispositions requises par l'élection
 - J+30 après lancement des travaux, pour une élection 6 semaines plus tard



Comité de Conciliation et de Contrôle (CCC)

- Pourquoi ?
 - des suspensions et exclusions prononcées hors des dispositions statutaires
 - l'impossibilité pour les personnes visées de présenter leur défense
- Pour quoi ?
 - assurer un fonctionnement de la discipline conforme aux statuts
 - élire, mettre en place et démarrer le CCC
- Qui ?
 - un groupe de projet, dont la durée de vie est strictement limitée au projet, avec un pilote nommément désigné, dont les membres sont désignés conjointement par les actuels élus du Mouvement, soit le Président et les 180 élus du Conseil national
- Livrables et échéances
 - règlement électoral incluant l'ensemble des dispositions requises par l'élection
 - J+15 après lancement des travaux, pour une élection un mois plus tard



Instances et élections "Jeunes Démocrates"

- Pourquoi ?
 - le calendrier des élections est en cours de déroulement
 - les opérations correspondantes doivent être suivies et vérifiées
- Pour quoi ?
 - rendre visibles à l'ensemble des adhérents les opérations en cours
 - vérifier l'articulation entre les mouvements "Jeunes" et le Mouvement national
- Qui ?
 - un groupe de projet, dont la durée de vie est strictement limitée au projet, avec un pilote nommé désigné, organisé librement par les Jeunes Démocrates ET un correspondant et un assistant nommé désignés conjointement par les actuels élus du Mouvement, soit le Président et les 180 élus du Conseil national
- Livrables et échéances
 - dossier de synthèse "Instances et élections Jeunes Démocrates"
 - J+15 après lancement des travaux, pour des élections à des dates à spécifier



Fédération Internet

- Pourquoi ?
 - les statuts prévoient l'existence d'une Fédération Internet
 - ils ne prévoient aucune disposition quant à son organisation et ses missions

- Pour quoi ?
 - préciser les rôles et missions de la Fédération Internet
 - définir ses conditions éventuelles de représentation dans les instances

- Qui ?
 - un groupe de projet, dont la durée de vie est strictement limitée au projet, avec un pilote nommément désigné, organisé librement par les internautes adhérents du Mouvement Démocrate ET un correspondant et un assistant nommément désignés conjointement par les actuels élus du Mouvement, soit le Président et les 180 élus du Conseil national

- Livrables et échéances
 - dossier de synthèse "Fédération Internet" : rôles, missions, représentation
 - J+60 après lancement des travaux, puis accompagnement du démarrage pendant trois mois



Mouvement Démocrate des Français de l'étranger

- Pourquoi ?
 - les statuts prévoient l'existence d'un Mouvement Démocrate des Français de l'étranger
 - ils renvoient au règlement intérieur ses modalités d'organisation
- Pour quoi ?
 - préciser les rôles et missions du Mouvement Démocrate des Français de l'étranger
 - en fixer les modalités d'organisation (fraction du futur règlement intérieur national)
- Qui ?
 - un groupe de projet, dont la durée de vie est strictement limitée au projet, avec un pilote nommément désigné, organisé librement par les Français de l'étranger adhérents du Mouvement Démocrate ET un correspondant et un assistant nommément désignés conjointement par les actuels élus du Mouvement, soit le Président et les 180 élus du Conseil national
- Livrables et échéances
 - dossier de synthèse "Mouvement Démocrate des Français de l'étranger"
 - J+60 après lancement des travaux, puis accompagnement du démarrage pendant trois mois



Autres chantiers à envisager (1/3)

- Communiquer avec les adhérents : pourquoi, qui, quand, comment ?
 - Le caractère récurrent de la demande d'accès au fichier des adhérents, provoquant invariablement la même réponse, vaut que l'on pose une bonne fois pour toutes la question de savoir qui peut communiquer avec les adhérents, sous quelle forme, avec quels moyens et pour leur dire quoi.

- Mise en place des autres instances du Mouvement Démocrate
 - Avec les élections départementales et l'élection du CCC, on sera encore loin d'avoir traité toutes les élections et nominations requises par les statuts. Ainsi manquera-t-il encore :
 - le Collège des Elus au sein de la Conférence nationale,
 - les membres de la Conférence nationale,
 - les membres du Conseil Stratégique.



Autres chantiers à envisager (2/3)

- Version de base du règlement intérieur national
 - La rédaction dans les meilleurs délais des éléments du règlement intérieur national requis par les circonstances du moment ne suffira pas à faire le règlement dans son entier. Un chantier devra donc être lancé en temps opportun pour la rédaction d'une première version de base du règlement intérieur national global.

- Règlements intérieurs locaux
 - Les statuts prévoient que les mouvements départementaux "*s'organisent librement et adoptent leurs règlements intérieurs*". Une fois élues, les instances départementales auront donc encore à produire un règlement intérieur.

Il pourrait être opportun de proposer, au niveau national, un texte générique susceptible d'être repris tel quel par les mouvements départementaux ou librement adapté par eux s'ils le souhaitent.

Nous pourrions éviter ainsi une inutile duplication d'efforts dans chaque département.



Autres chantiers à envisager (3/3)

- Réduction de la durée du mandat des Conseillers nationaux

- Le constat

Les conditions de préparation et de réalisation des élections du Collège des Adhérents au sein du Conseil national posent question.

Entre la précipitation, une conduite désordonnée des opérations et un nombre considérable d'irrégularités allant de "*l'omission*" de certaines listes à des menaces physiques sur des électeurs, c'est un triste exemple de démocratie interne que nous avons donné à celles et ceux qui fondent de grands espoirs sur notre mouvement.

Dans ces conditions, la représentativité des adhérents qui ont été élus peut être assez largement discutée.

- La proposition

Sur ce constat, plusieurs conseillers nouvellement élus, jugeant la situation non satisfaisante du point de vue de la démocratie interne, ont émis l'idée que les conseillers pourraient décider d'écourter volontairement leur mandat.

L'idée serait donc d'organiser, une fois passées les échéances électorales nationales, de nouvelles élections du Collège des Adhérents au Conseil national de sorte qu'un Conseil national élu dans des conditions acceptables soit opérationnel selon un échéancier à convenir.



- 01** Mise en place du Forum Permanent
Mise en place du *Groupe de Transition*
Lancement du plan d'action opérationnel
- 02** Règlement pour l'élection des membres du CCC
Dossier de synthèse "Jeunes Démocrates"
- 03** Eléments requis du règlement intérieur national
Bonnes pratiques électorales
Règlement pour les élections départementales

- 04** Elections des membres du CCC
- 05** Premières améliorations visibles de la qualité du Siègle
Dossier de synthèse "Fédération Internet"
Dossier de synthèse "Français de l'étranger"
- 06** Elections départementales



Comment démarrer ? (1/2)

- Trois types de chantiers
 - un chantier transverse
 - le chantier *Groupe de Transition*,
 - les chantiers à pilotage interne, nécessitant un pilote et un groupe de projet
 - rédaction des éléments fondamentaux du règlement intérieur national
 - formalisation des bonnes pratiques électorales
 - professionnalisation des équipes opérationnelles du Siègne
 - mise à la cible du Conseil national
 - mise en place du Comité de Conciliation et de Contrôle (CCC)
 - les chantiers à pilotage externe, nécessitant un correspondant et un assistant
 - instances et élections "Jeunes Démocrates"
 - mise en route de la Fédération Internet
 - mise en route du Mouvement Démocrate des Français de l'étranger
- Une seule façon de démarrer
 - une réunion de cadrage avec le Président du Mouvement Démocrate
 - une réunion de lancement associant le Président et les 180 élus actuels du Conseil national



Comment démarrer ? (2/2)

- Réunion de cadrage avec le Président
 - contenu : échanger sur les constats et partager les objectifs
 - résultat attendu : approbation par le Président des objectifs et du plan d'action proposé

- Réunion de lancement
 - contenu : affiner et lancer le plan d'action entre les élus actuels du Conseil national
 - résultats attendus :
 - un pilote et un groupe de projet pour chaque chantier à pilotage interne
 - un correspondant et un assistant pour chaque chantier à pilotage externe
 - un calendrier des réunions de travail pour chaque groupe de projet
 - une formalisation des livrables attendus et des modalités de travail

- Et après ?
 - chaque pilote (ou correspondant) devra s'obliger à un compte rendu régulier des actions de son groupe de projet aux actuels élus du Mouvement Démocrate
 - les éventuels freins ou désordres rencontrés dans la mise en œuvre du plan d'action devront être signalés dès qu'ils surviennent pour résolution immédiate



Liste des annexes

Quelques contributions utiles pour démarrer
Les signataires de ce document



Quelques contributions utiles pour démarrer (1/2)

- [Le Comité Départemental de Conciliation et de Contrôle \(R. Baschung - 68\)](#)
- [Petit guide pratique de la démocratie interne \(E. Julliard - 75, 95\)](#)
- [Règlement intérieur transitoire du Mouvement Départemental de Lozère \(E. Guccini - 48\)](#)
- [Proposition de règlement intérieur \(J-L. Serna - 91\)](#)
- [Vote par correspondance en Lozère \(E. Guccini - 48\)](#)
- [Vote par correspondance dans les Yvelines \(H. Cornil - 78\)](#)
- [Projet de règlement intérieur du Mouvement Démocrate \(C. Sudres - 12\)](#)
- [Election, composition et mandat d'un bureau d'une section MoDem \(S. Brodhag - 92\)](#)



Quelques contributions utiles pour démarrer (2/2)

- [Vote par correspondance, un vote en toute confiance ? \(E. Legris - 93\)](#)
- [Les règlements intérieurs du Mouvement Démocrate \(E. Julliard - 75, 95\)](#)
- [Organisation, responsabilités et élections départementales \(Y. Gaudin - 35\)](#)
- [Quelle organisation départementale ? \(B-G. Ragot - 64\)](#)
- [Les élections départementales \(M. Arnould - 57\)](#)
- [Election et rôle d'un Conseil départemental \(D. Testard - 59\)](#)



Les signataires de ce document (1/12)

ACHERITEGUY	Marie-Pierre	adhérent(e)	Savoie
ALLARD	Monique	adhérent(e)	Vendée
ANASTASI	Robert	adhérent(e)	Bouches-du-Rhône
ARNAUD	Jean-Pierre	adhérent(e)	Gironde
ARNOULD	Michèle	adhérent(e)	Moselle
ARTIGUES	Roger	adhérent(e)	Haute-Garonne
AZEAU	Olivier	adhérent(e)	Haute-Garonne
BAILLET	Julien	adhérent(e)	Var
BARASCH	Catherine	adhérent(e)	Bas-Rhin
BARRAUD	Daniel	adhérent(e)	Rhône
BASCHUNG	Régis	Conseil national suppléant	Haut Rhin
BEILLET	Henry	sympathisant	Bas-Rhin
BERTIN	Marie-Amélie	adhérent(e)	Val-de-Marne
BERTIN	Marie-José	adhérent(e)	Val-de-Marne



Les signataires de ce document (2/12)

BESSON	Liliane	adhérent(e)	Rhône
BILLY	Mickaël	adhérent(e)	Seine-Saint-Denis
BLENGINO	Christian	adhérent(e)	Gers
BOISSELOT	Jean-René	adhérent(e)	Saône-et-Loire
BOLZAN	Romaric	adhérent(e)	Essonne
BONNICEL	Isabelle	Conseiller national	Nièvre
BOULAND	Christophe	adhérent(e)	Ardèche
BOURDEAU	Laurent	adhérent(e)	Oise
BOURGEOIS	Michel	adhérent(e)	Lot-et-Garonne
BOURHIS	Yann	adhérent(e)	Paris
BOUSSIER	Viviane	adhérent(e)	Yvelines
BRANAA	Jean-Eric	Conseiller national	Hauts de Seine
BREMONT	Daniel	adhérent(e)	Vaucluse
BREVET	Emmanuel	adhérent(e)	Aveyron
BRODHAG	Sébastien	adhérent(e)	Hauts-de-Seine



Les signataires de ce document (3/12)

BROTHIER	Gérald	adhérent(e)	Bas-Rhin
BUCHNER	Werner	adhérent(e)	Essonne
CABANNE	Sylvie	adhérent(e)	Essonne
CANAVELIS	Alexandra	adhérent(e)	Yvelines
CAPPI	Sandra	Conseiller national	Vendée
CASALONGA	Paul	adhérent(e)	Belgique
CENTO	René	adhérent(e)	Var
CHAMPEYRACHE	Florence	adhérent(e)	Drôme
CHARRIER	Michel	adhérent(e)	Charente-Maritime
CLASSEAU	Philippe	adhérent(e)	Bas-Rhin
COIS	Fabienne	adhérent(e)	Aveyron
COLLIN	Ludovic	adhérent(e)	Jura
CORNEL	Bucur	adhérent(e)	Bas-Rhin
CORNIL	Hubert	adhérent(e)	Yvelines
COUTANSAIS	Geneviève	adhérent(e)	Vendée



Les signataires de ce document (4/12)

CROS	Paul	adhérent(e)	Gironde
CUTTIER	Jean-François	adhérent(e)	Ardèche
DAILLET-WIEDEMANN	Rémy	Conseiller national	Haute-Garonne
DALBIN	Pascal	adhérent(e)	Loiret
DE LESPINAY	Charles	adhérent(e)	Vendée, Val d'Oise
DEFOSSEZ	Olivier	Conseiller national	Gironde
DELHOM	Alain	adhérent(e)	Tarn-et-Garonne
DEMERENS	Laurent	adhérent(e)	Gironde
DESJARDINS	Philippe	adhérent(e)	Sarthe
DESTHULLIERS	Jean-Pierre	adhérent(e)	Hauts-de-Seine
DHUMEAUX	Dominique	adhérent(e)	Sarthe
DINARD	Christelle	Présidente provisoire MoDem Oise	Oise
DORIZON	Eric	adhérent(e)	Sarthe
DRENTEL	Philippe	adhérent(e)	Bas-Rhin
DUMONT	Gilles	adhérent(e)	Paris



Les signataires de ce document (5/12)

DUPONT	Catherine	adhérent(e)	Var
DUPUIS	Marie-Pierre	adhérent(e)	Rhône
DUTEY-HARISPE	Guillaume	adhérent(e)	Indre-et-Loire
DUTHEIL	Bernard	adhérent(e)	Tarn
EBER	Gérard	adhérent(e)	Bas-Rhin
ERIKSEN	Lars	adhérent(e)	Gironde
FARROUCH	Brigitte	adhérent(e)	Gironde
FONTAINE	Jean-Louis	adhérent(e)	Vaucluse
FOUCARD	Alain	adhérent(e)	Pyrénées-Atlantiques
FOUCAUD	Edouard	adhérent(e)	Corrèze
FOURCADE	Anne-Marie	adhérent(e)	Hautes-Pyrénées
FOURNAT	Robert	adhérent(e)	Bouches-du-Rhône
GABORIAU	Véronique	adhérent(e)	Vienne
GARCIA	Geneviève	adhérent(e)	Gard
GAUDINO	Frédéric	adhérent(e)	Bouches-du-Rhône



Les signataires de ce document (6/12)

GAVERIAUX	Annie	adhérent(e)	Val-d'Oise
GENET	Michelle	adhérent(e)	Rhône
GERARD	Christine	Conseiller national	Ardèche
GHISGANT	Jacques	adhérent(e)	Allemagne
GIRARD	Laurent	adhérent(e)	Rhône
GIRRES	Patrice	adhérent(e)	Sarthe
GUCCINI	Edith	Conseiller national	Lozère
GUGLIELMELLI	Vincenzo	Conseiller national	Bretagne
GUION	Christophe	adhérent(e)	Côte-d'Or
GURLY	Jean-Baptiste	adhérent(e)	Vaucluse
HAMADI	Katia	adhérent(e)	Dordogne
HAYWARD	Annaïs	adhérent(e)	Hauts de Seine
HENRY	Jean-Marie	adhérent(e)	Finistère
HOUBERT	Philippe	adhérent(e)	Val-d'Oise
HOUHOU	Tahar	adhérent(e)	Rhône



Les signataires de ce document (7/12)

JALLET	Vincent	adhérent(e)	Val-d'Oise
JEANNEROT	Michel	adhérent(e)	Oise
JULLIARD	Eric	adhérent(e)	Paris, Val d'Oise
KAHN	Philippe	adhérent(e)	Bas-Rhin
KAMMERER	Pascal	adhérent(e)	Essonne
KAZMA	Fawaz	adhérent(e)	Val-d'Oise
KERAVEC	Patrick	adhérent(e)	Val-d'Oise
KRAFT	Marie-Anne	adhérent(e)	Val-de-Marne
LAKEL	Farid	Conseiller national	Nord
LEHOUX	Thérèse	adhérent(e)	Sarthe
LELIEVRE	Franck	adhérent(e)	Calvados
LEMONNIER	Olivier	adhérent(e)	Val-d'Oise
LEPAGE	Frédéric	adhérent(e)	Paris
LEPRETRE	Christophe	adhérent(e)	Nord
LESBATS	Laurent	adhérent(e)	Val-d'Oise



Les signataires de ce document (8/12)

LOUDGHIRI	Mayat	adhérent(e)	Paris
LOUP	Joël	adhérent(e)	Tarn
MALNUIT	Evelyne	adhérent(e)	Paris
MALPART	Christian	adhérent(e)	Nièvre
MANANES	Bernard	Président des Jeunes Démocrates	Oise
MANDRET	Luc	adhérent(e)	Paris
MARET	Jacques	adhérent(e)	Charente-Maritime
MARGOTTON	Nelly	Conseiller national jeune	Bas Rhin
MENESTRET	Philippe	adhérent(e)	Val-d'Oise
MEYLAN	Eric	adhérent(e)	Hauts-de-Seine
MINERY	Loïc	adhérent(e)	Haut-Rhin
MIQUEL	Julien	adhérent(e)	Indre-et-Loire
MOLON-NOBLOT	Francine	adhérent(e)	Val-d'Oise
MONCOMBLE	Marie-Colette	adhérent(e)	Nord
MONTARIOL	Danièle	adhérent(e)	Haute-Garonne



Les signataires de ce document (9/12)

MONTBAZET	Olivier	Conseiller national	Aveyron
MOULART	Antonin	adhérent(e)	Essonne
PACHET	Jean	adhérent(e)	Val-de-Marne
PENICAUD	François-Xavier	Conseiller national suppléant	Rhône
PENNEC	Jean-Charles	adhérent(e)	Var
PERROS	Sébastien	adhérent(e)	Rhône
PICARD-BACHELERIE	Jean-Philippe	adhérent(e)	Val-d'Oise
PLANQUE	Jean-Paul	adhérent(e)	Oise
PLUDERMACHER	Bruno	Conseiller national	Allemagne
POMART	Alain	adhérent(e)	Pas-de-Calais
POMART	Marguerite	adhérent(e)	Nord
PUYOL	Marcelle	adhérent(e)	Gers
RAFFEL	Sandrine	adhérent(e)	Haute-Garonne
RAGOT	Bernard-Georges	adhérent(e)	Pyrénées-Atlantiques
RAMAT	Jean-Hervé	adhérent(e)	Nord



Les signataires de ce document (10/12)

RAVIER	Etienne	adhérent(e)	Val-d'Oise
RICHARD	Alain	adhérent(e)	Sarthe
ROBERT	Guy	adhérent(e)	Sarthe
ROBIN	Sylvie	Conseiller national	Gironde
ROYER	Ida	adhérent(e)	Alpes-Maritimes
RUIZ	Laurent	adhérent(e)	Val-d'Oise
SAUVAT	Bernard	adhérent(e)	Ain
SCHAMP	Alain	adhérent(e)	Gironde
SCHMALTZ	Benoît	Adm. national Jeunes Démocrates	Rhône
SERIE	Gilles	adhérent(e)	Tarn-et-Garonne
SERNA	Jacques-Lucien	Conseiller départemental	Essonne
SERRAND	Alain	adhérent(e)	Seine-Saint-Denis
SICARD	Eric	adhérent(e)	Vaucluse
SICOI	Sophie	adhérent(e)	Bouches-du-Rhône
SOHIER	Alain	adhérent(e)	Aude



Les signataires de ce document (11/12)

SOUBRIER	Nicole	adhérent(e)	Val-de-Marne
SPOHR	Antoine	adhérent(e)	Bas-Rhin
SPOHR-SCHLERET	Andrée	adhérent(e)	Bas-Rhin
SUDRES	Claude	adhérent(e)	Aveyron
TAGLIONE	Renée	adhérent(e)	Hérault
TAHA	Farid	Conseiller national	Oise
TALEB-MEYNARD	Catherine	adhérent(e)	Paris
TESTARD	Daniel	adhérent(e)	Nord
THERON	Jean-Luc	adhérent(e)	Yvelines
THOMAS	Pascal	adhérent(e)	Vosges
TIGER	Sylvie	Conseiller national	Tarn
VANNIER	David	adhérent(e)	Essonne
VASSEUR	Franz	Conseiller national	Paris
WILWERT	Daniel	adhérent(e)	Moselle
ZANETTI	Florent	adhérent(e)	Paris



Les signataires de ce document (12/12)

Signataires institutionnels

- Essonne en Mouvement, Essonne